

Beaver Hall 18 Décembre 1855.

Monsieur.

Le délai accordé pour lire et examiner les trois cahiers sur la question des Cens et rentes étoit bien court pour bien approfondir tout le raisonnement dont vous faites usage pour soutenir votre opinion sur cet important sujet et j'avoue qu'en commençant ma tâche mes impressions étoient fortes dans l'opinion contraire; il me sembloit que les arrêts de Marly reconnaissent un Fief accoutumé, que le Principal objet de l'un des arrêts, étoit d'en faire une règle Générale à l'avenir, que tel l'avoit considéré les Intendants, en réduisant ces droits dans quelques cas et que quoique ces droits variaient généralement, que néanmoins on pouvoit se fortifier dans ce système en observant les Saux établis dans les Seigneuries ou il y en avoit de fait d'établis et de là les étendant aux Seigneuries voisines, mais après avoir suivi attentivement les Ordonnances rendues par les Intendants et les arrêts du Conseil avant la Conquête, la Jurisprudence des Arrêts de nos Cours depuis, enfin la marche adoptée par la Branche Populaire de la Législature depuis et de plus la marche descendant du consentement des Seigneurs et censitaires, depuis la Promulgation des Arrêts de Marly de 1711 et le Caractère Sacré des contrats passés entre eux, depuis plus d'un siècle, j'en suis sans hésiter venu à la conclusion, que mes premières impressions sur le sujet étoient erronées et j'y ai renoncé et me déclare converti à l'opinion qu'il n'a jamais existé en Canada, de Fief Général et universel de Cens et rentes et redevances et que le Seigneur n'étoit pas tenu ni obligé de concéder à un Fief quelconque, mais à celui convenu ou adopté par le Censitaire et le Censitaire étoit tenu de Bailler à Cens à un Fief convenu et sur son refus, si sa Seigneurie ne s'établisoit pas, il étoit exposé à la peine de réunion au Domaine.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
votre très humble serviteur.

G. Drouin de la Ville de Montréal

L'Honorable, Sir J. H. LaFontaine  
Juge en chef  
Montréal

18 Dec. 1855

Le Mayor Kaufmann

approuve mes  
notes sur les cens  
et ventes